

COMMISSION DE LA SECURITE DU CITOYEN

Rapport de la réunion du 18.01. 2021 (19.30h-21.00h)

Présents: Nicolay P., président,
Reeff C., Brachtenbach F., Renckens L., Deloos M., Majeres N., Thiering R.
Ludivig P., Laschette-Bourg J., Feypel A, Reding F (comm. Police)

Excusés: Angelsberg B., Fritscher M, Ries A., Schneider Y.

Secrétaire: Teixeira N.

Une minute de silence a été respectée pour notre membre Michel Grethen, décédé en date du 6 janvier 2021.

1. Approbation du rapport de la réunion du 12 octobre 2020

La commission approuve à l'unanimité.

Notons encore que le volume de l'alarme des sirènes (3 emplacements) est considéré comme suffisant par une large majorité des citoyens consultés.

Le conseil communal est au courant de la problématique du «streetworker» et serait favorable si le problème du financement était réglé. Affaire à suivre concernant toutes personnes aux problèmes comportementaux.

2. Informations sur la réunion du comité de prévention communal en date du 19 octobre

Le comité de prévention composé de membres des conseils communaux d'Ettelbruck et de Schieren ainsi que des représentants locaux et régionaux de la police se voit au moins une fois par an (et en cas d'urgence) pour analyser la situation de la sécurité afin de coordonner les démarches futures en matière de lutte contre la criminalité.

A la fin de la réunion du comité, le président a souligné que la présence permanente du commissaire du CP Ettelbruck (ou de son adjoint) dans les réunions de la commission consultative communale de la sécurité du citoyen permet de toute façon à garder un contact régulier avec les forces de l'ordre.

Considérant que le rapport de la réunion n'est pas public, le président se limite ensemble avec Frank Reding et Alain Feypel (présents en date du 19.10) à informer oralement les membres de la commission sur les grands thèmes abordés lors du comité à savoir les activités de prévention, les diagnostics locaux de sécurité (bilan 2019/2020) et l'évaluation de la délinquance.

La commission a en quelque sorte profité de cette discussion de faire un récapitulatif de tous les problèmes connus et déjà discutés et analysés en long et en large. A juste titre, la commission regrette que les responsables locaux tel le conseil communal sont très limités par les possibilités d'actions communales et très dépendantes par les mesures nationales pour améliorer les effectifs de police ou des lois pas adaptées aux situations existantes etc.



3. Divers

Demande de la part du commissaire F. Reding pour adapter le règlement de police par l'article suivant :

- *Il est interdit d'importuner ou d'harcéler les passants, automobilistes ou autres conducteurs, de sonner aux portes pour importuner les habitants et d'entraver les entrées d'immeubles et d'édifices publics ou privés, les entrées de commerces et les passages.*

Ceci faciliterait la tâche à la police et aux gardes-champêtres pour agir contre ce fléau qui s'est propagé au cours des derniers mois à Ettelbruck. La commission bien consciente de ce problème soutient cette demande et la transfère au collègue échevinal.

[Après la réunion du 18.1 : Le conseil communal dans sa réunion du 25 janvier vote l'adoption de cet article à l'unanimité. Au même conseil communal une nouvelle date est proposée pour la tenue des assises psychiatriques. La date prévue est le 22 mars 2021.]

**La date de la prochaine réunion est fixée au lundi, 19 avril 2021
(Date de rechange : 26.04.2021) à 19.30 heures au Daichhal.**

Ettelbruck, le 08 avril 2021

Le Président

La Secrétaire

